



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité

INVITATION PRESSE

Paris, le 30 novembre 2021

ETATS GENERAUX DE LA JUSTICE : ERIC DUPOND-MORETTI SE RENDRA A CHARTRES, MARDI 30 NOVEMBRE 2021

Éric Dupond-Moretti, garde des Sceaux, ministre de la Justice animera aujourd'hui son cinquième débat des Etats généraux de la justice depuis le tribunal judiciaire de Chartres.

Mardi 30 novembre 2021 à 16h30
3 Rue Saint-Jacques, 28000 Chartres

16h30 Arrivée au tribunal judiciaire
Toute presse accréditée

16h35 Débat dans le cadre des Etats généraux de la justice avec les magistrats, greffiers et fonctionnaires du tribunal
Hors presse

A l'issue Micro tendu
Du débat *Toute presse accréditée*

Les Etats généraux : comment ça marche ?

1. En utilisant la plate-forme « parlonsjustice.fr », les citoyens et acteurs de la justice sont invités à contribuer à la réflexion collective, à faire part de leurs idées en répondant au questionnaire en ligne ou en postant leurs contributions collectives. Des ateliers sont également organisés dans les juridictions. Cette phase durera jusqu'au 3 décembre.
2. Toutes les contributions collectées sur « Parlons Justice ! » et lors des ateliers seront versées aux débats qui prendront fin en janvier 2022.
3. Un diagnostic partagé, une analyse des contributions des Français, un plan d'actions pouvant être rapidement déployé ainsi que des propositions à mettre en œuvre seront formalisés fin février 2022 par la commission indépendante présidée par Jean-Marc Sauvé.

En raison du nombre de places limité dû à la crise sanitaire, veuillez-vous accréditer auprès du service de presse de la préfecture d'Eure-et-Loir :
pref-communication@eure-et-loir.gouv.fr

En fonction de l'affluence, un pool pourrait être constitué, vous en serez avisé.